

AVIS DE MARCHÉ

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

I.1) Nom et adresses : Communauté d'Agglomération Mâconnais Beaujolais Agglomération, point(s) de contact : Service de la Commande Publique, 67 Esplanade du Breuil, F - 71011 Mâcon cedex, Tél : +33 385210175, courriel : marchespubliques@mb-agglo.com

Code NUTS : FRC13

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <http://mb-agglo.com>

Adresse du profil d'acheteur : <http://territoires-numeriques-bfc.fr>

I.2) Procédure conjointe

I.3) Communication :

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : <http://www.territoires-numeriques-bfc.fr>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues : le ou les point(s) de contact susmentionné(s).

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées : par voie électronique via : <https://territoires-numeriques-bfc.fr>, au(x) point(s) de contact susmentionné(s).

I.4) Type de pouvoir adjudicateur : Autre : Etablissement public de coopération intercommunale

I.5) Activité principale : Services généraux des administrations publiques.

SECTION II : OBJET

II.1) Etendue du marché

II.1.1) Intitulé : Prestations de service de travail intérimaire dans la filière technique de collecte des déchets ménagers

Numéro de référence : 17_AO_INTERIM

II.1.2) Code CPV principal : 79600000

II.1.3) Type de marché : Services.

II.1.4) Description succincte : Prestations de service de travail intérimaire dans la filière technique de collecte des déchets ménagers

II.1.5) Valeur totale estimée :

Valeur hors TVA : 296000 euros

II.1.6) Information sur les lots :

Ce marché est divisé en lots : non.

II.2) Description

II.2.1) Intitulé

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s) :

79600000

II.2.3) Lieu d'exécution :

Code NUTS : FRC13

II.2.4) Description des prestations : Prestations de service de travail intérimaire dans la filière technique de collecte des déchets ménagers

II.2.5) Critères d'attribution :

Critère(s) de qualité :

- Valeur technique des offres jugée sur la base de la note méthodologique et selon les sous-critères énoncés au règlement de la consultation / Pondération : 40

Prix - Pondération : 60

II.2.6) Valeur estimée :

Valeur hors TVA : 296000 euros

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique :

Début : 01 avril 2018 / Fin : 31 décembre 2018

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui.

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : l'accord-cadre est conclu pour une période initiale de 9 mois à compter du 01/04/2018 et jusqu'au 31/12/2018. Il est ensuite reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. la durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée

maximale du contrat, toutes périodes confondues est de 45 mois.

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

II.2.10) Variantes :

Des variantes seront prises en considération : non.

II.2.11) Information sur les options :

Options : non.

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne :

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non.

II.2.14) Informations complémentaires

SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ECONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

III.1) Conditions de participation

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession :

Liste et description succincte des conditions : Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles 45 et 48 de l'ordonnance n°2015-899 du 23/07/2015 relative aux marchés publics et notamment qu'il est en règle au regard des articles L.5212-1 et L.512-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés (ces éléments peuvent être produits au moyen du formulaire non obligatoire DC1, version du 26.10.2016).

En cas de redressement judiciaire, le candidat produit la copie du ou des jugements prononcés pour justifier qu'il est habilité à poursuivre son activité pendant la durée prévisible d'exécution du marché.

III.1.2) Capacité économique et financière :

Liste et description succincte des critères de sélection : Déclaration concernant le chiffre d'affaire global et le chiffre d'affaire concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des 3 derniers exercices disponibles.

III.1.3) Capacité technique et professionnelle :

Liste et description succincte des critères de sélection : Liste des prestations fournies au cours de trois dernières années (minimum 3 références similaires de moins de 3 ans) indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé des prestations. Les prestations de service sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut par une déclaration de l'opérateur économique

III.1.5) Informations sur les marchés réservés

III.2) Conditions liées au marché

III.2.1) Information relative à la profession

III.2.2) Conditions particulières d'exécution :

Se référer aux prescriptions du Cahier des Clauses Particulières

III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché

III.2.4) Marché éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : oui.

SECTION IV : PROCEDURE

IV.1) Description

IV.1.1) Type de procédure : Ouverte

IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique :

Le marché implique la mise en place d'un accord-cadre avec un seul opérateur.

IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue

IV.1.6) Enchère électronique

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP) :

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : oui.

IV.2) Renseignements d'ordre administratif

IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure

IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation : 21/11/2017 à 12 h 00

IV.2.3) Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :

Français.

IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :

Durée en mois : 4 (à compter de la date limite de réception des offres).

IV.2.7) Modalités d'ouverture des offres :

Date : 22 novembre 2017 à 14 h 00

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

VI.1) Renouvellement :

Il ne s'agit pas d'un marché renouvelable

VI.2) Informations sur les échanges électroniques

VI.3) Informations complémentaires :

L'accord-cadre est conclu sans montant minimum ni maximum. Le montant des prestations pour la période initiale est estimé à 74 000 euro(s) TTC. Les montants seront identiques pour chaque période de reconduction.

Les critères de jugement sont les suivants :

- Prix des prestations jugé sur la base du montant indiqué à l'acte d'engagement (Pondération : 60%)
- Valeur technique des offres (Pondération : 40%) jugée sur la base de la note méthodologique et selon les sous-critères indiqués ci-dessous :

Pertinence du fonctionnement et de l'organisation du candidat pour réaliser les prestations (personnel disponible dans les fichiers du candidat sur le site de Mâcon pour répondre aux besoins professionnels de la présente consultation) - Noté sur 1 point

Moyens humains pouvant être mobilisés sur une journée (nombre de personnel maximum que le candidat s'engage à pouvoir mobiliser sur une même journée). - Noté sur 2 points

Pertinence de l'organisation interne et des moyens mobilisés, notée sur 5 points et scinder en trois parties selon la survenance de la demande :

En cas de commande anticipée (semaine précédente) : pertinence de l'organisation des encadrants pour recevoir et valider les bons de commande adressés par mail - Noté sur 1 point

En cas de commande adressée la veille de la réalisation de la prestation : pertinence de l'organisation des encadrants disponibles pour recevoir et valider les bons de commande adressés par mail le jour précédent le besoin identifié par la collectivité - Noté sur 2 points

En cas de commande le jour même : pertinence de l'organisation des encadrants disponible pour répondre à un besoin formulé le matin à 05h30 afin de disposer de personnel avant 08h30 le jour même - Noté sur 2 points.

Organisation relative à la gestion du stock des EPI par le candidat. Organisation du suivi des lavages des EPI.

Organisation de la mise à disposition des EPI au personnel. Noté sur 2 points

Transmission des plis par voie papier :

Les candidats transmettent leurs dossiers de candidature et d'offre sous pli cacheté en recommandé avec demande d'avis de réception postale (AR), ou remis au service contre récépissé avant la date et l'heure précisée sur la page de garde du présent règlement de la consultation, à l'adresse suivante :

Monsieur le Président de la Communauté Mâconnais Beaujolais Agglomération - Service de la Commande Publique
- 67 Esplanade du Breuil- CS 20811 - 71011 MACON CEDEX

Les plis sont à déposer à la réception de la Communauté MBA (siège) aux horaires suivants : du lundi au vendredi de 9 h00 à 12 h00 et de 14 h00 à 17 h00.

Transmission des plis par voie électronique :

La transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, à l'adresse URL suivante : <http://www.territoires-numeriques-bfc.fr>.

En revanche, la transmission des documents sur un support physique électronique (CD-ROM, clé USB...) n'est pas autorisée.

Pour le dispositif MPS "Marché Public Simplifié", se référer au règlement de la consultation.

Les modalités de transmissions des plis par voie électronique sont définies dans le règlement de la consultation.

L'attention des candidats est attirée sur le fait que certains échanges (notamment les différents courriers relatifs à la passation de la consultation) peuvent avoir lieu par voie dématérialisée via la plateforme Territoires Numérique Bourgogne Franche-Comté (E-bourgogne). Il est du ressort de chaque candidat de récupérer ces correspondances

VI.4) Procédures de recours

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Dijon, 2 Rue Assas, F - 21016 Dijon, Tél : +33 0380739100, courriel : greffe.ta-dijon@juradm.fr, Fax : +33 0380733989

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation :

Comité consultatif interrégional de règlement amiable des litiges, 12 rue d'arbigny, F - 69003 Lyon, Tél : +33 0472770520

VI.4.3) Introduction de recours

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :

Tribunal administratif de Dijon, 22 Rue Assas, F - 21016 Dijon, Tél : +33 0380739100, courriel : greffe.ta-dijon@juradm.fr, Fax : +33 0380733989

VI.5) Date d'envoi du présent avis : 19 octobre 2017